



Siège social:
✉: DDT Moselle, 17 quai Paul Wiltzer BP 1035 - 57036 METZ cedex 1
@: Cfdt.DDE-57.CFDt.Syndicat@i-carre.net
☎: 03 87 34 34 40

Rencontre entre le SG du MEDDTL, M. MONTEILS, et les O.S en DREAL Lorraine le 18 novembre 2011

Étaient présents:

M. MONTEILS - SG du MEDDTL,
M. LIGER - DREAL Lorraine,

CFDT – CGT – FO – UNSA

Le SEDRE/CFDT y était représenté par:

HUTINET Rémi – SG du SEDRE/CFDT – DDT 52
LHULLIER Catherine – CETE de l'Est – Laboratoire de Nancy
LHULLIERE Gwenaëlle – DIR-Est

Le SG du MEDDTL de passage en région Lorraine avait convié les O.S à le rencontrer pendant 1 heure.

Notre délégation CFDT n'allait pas laisser passer cette proposition de rencontre et ce afin de bien lui faire comprendre le désarroi qui règne un peu partout dans les services Lorrains et que ceci valait pour l'ensemble des régions !

La CFDT avait fait le choix de ne pas rentrer dans les détails des revendications statutaires ou du principe de la RGPP car ces sujets ne sont discutés qu'au niveau national, mais plutôt de dresser une liste des difficultés rencontrées au quotidien dans les domaines sous la responsabilité du MEDDTL.

Nous avons été les seuls à parler des OPA, des IPCSR, des différences injustes entre les personnels travaillant dans une même DDI. De la création des SIDSIC et des non-garanties apportées aux personnels en passe d'être mis à disposition des préfets départementaux. De l'utilisation de logiciels défectueux ou mal renseignés ! Et donc de la charge supplémentaire de travail que cela occasionne alors que les utilisateurs sont de moins en moins nombreux ! De la difficulté à suivre des formations. De la suppression de l'ADS.
Etc, etc....

Après son intervention en titre de préambule, HUTINET Rémi a donné la parole à LHULLIERE Gwenaëlle afin qu'elle lise la déclaration préparée au préalable. Le SG du SEDRE/CFDT est ré-intervenu après lecture pour rentrer dans les détails des sujets évoqués.

Au final, la CFDT avait préparé un dossier comprenant la déclaration et des argumentaires sur les points abordés. Ses représentants l'ont donné à M. MONTEILS afin qu'il puisse le consulter lors de son retour sur Paris.

Dans de trop nombreux cas les conditions de travail des IPCSR sont dignes de temps que nous pensions révolus ! Ces personnels doivent faire face de plus en plus à des candidats agressifs.

Secrétaire général:
✉: DDT Haute-Marne, 82, rue du Cdt Hugueny – BP 2087 - 52903 Chaumont cedex 09
@: remi.hutinet@haute-marne.gouv.fr
☎/Fax: 03 25 30 79 93

La CFDT estime que la recherche et l'apport de solutions rapides en ce domaine devrait être une priorité pour le MEDDTL ! (*Interpellation hors déclaration de la CFDT*)

Si ce type de rencontre sert beaucoup à la propagande ministérielle sur la pseudo qualité du dialogue social, nous ne sommes pas dupes et la CFDT malgré tout profitera de chaque occasion qui lui sera donnée pour faire entendre les personnels par la voix de ses représentants !



**Déclaration CFDT
à la rencontre avec M. MONTEILS,
SG du MEDDTL
en DREAL Lorraine le 18 novembre 2011**

Monsieur,

Notre délégation CFDT profite de cette rencontre, pour vous faire le constat de services déconcentrés du MEDDTL qui ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes.

Comment vous rencontrer et ne pas vous évoquer la démotivation et la lassitude des agents qui travaillent dans notre ministère, et pour certains, depuis des décennies ! Quel gâchis !

Le dialogue social tant vanté dans les instances parisiennes et locales est loin d'être la priorité de certains chefs de service et la mise devant le fait accompli est trop souvent la règle.

Plutôt qu'un grand discours, il nous semble indispensable de vous lister l'ensemble des constats avérés dans les services et de vous les communiquer par domaine:

1/Facteur humain:

Par la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur 2, les abandons de missions, les transferts de compétences, nos services se vident inexorablement. Le trop faible recrutement est inadapté face aux besoins réels.

La précipitation dans le regroupement des agents de différents statuts en inter-ministériel, mais affectés à une même tâche et en dépit de toute équité, est source de tension.

Les incessantes transformations désorganisées subies par nos services entraînent un mal-être au travail grandissant. La disparition de points de repère engendre du stress. La non-reconnaissance du travail des agents, la déshumanisation des tâches, tout ceci nous amène à constater une réelle dégradation des conditions de travail.

2/Activités:

Les usagers sont désorientés par l'abandon et/ou le transfert des missions historiquement liées au ministère au profit du secteur privé ou au détriment des collectivités territoriales. De ce fait, les personnels ont perdu toute identité et se sentent dépossédés de la notion de service public.

La disparition des services support de proximité en les régionalisant par la création des PSI ainsi que la mutualisation en inter-ministériel de certaines fonctions, exemple création des SIDSIC, alourdissent les procédures et rendent plus complexe la transmission d'information.

Un effectif à flux tendu entraîne un cloisonnement des activités rendant impossible toute polyvalence.

Nous assistons depuis quelques années au dépeçage du MEDDTL par la perte de domaines d'activités (ex: VN; ADS; RNIL....)

La disparition annoncée de l'antenne de Longwy de la DDT 54, sans information préalable des O.S et des personnels concernés est la démonstration de la qualité du dialogue social.

3/Moyens:

Les manques de moyens humains, matériels et financiers sont récurrents et sont autant de freins que de prétextes pour justifier l'inaccessibilité à la formation. La formation est-elle encore un axe prioritaire du ministère ?

La mise en place des logiciels CHORUS, ARGOS et REHUCIT est une véritable catastrophe pour les personnels utilisateurs ainsi que pour l'ensemble des autres personnes concernées

Les salaires et statuts des personnels souffrent d'anachronisme. Les missions des agents évoluent, mais pas leur niveau de rémunération. Ce phénomène est accentué par l'octroi de primes opaques, complexes et injustes (ex: ITM, PFR, NBI.....),

Quel est le devenir du RST ? Des CETE ? De trop nombreuses questions restent en suspend !

Les OPA n'ont aujourd'hui aucune garantie apportée depuis leur transfert dans les conseils généraux (intégration dans la FPT, maintien du niveau de rémunération...). Le recrutement gelé dans ce corps alors qu'il y a recours aux emplois sur statut de droit public ou privé. Depuis maintenant 6 ans que le dossier est ouvert, et après de nombreux échanges avec l'ensemble des acteurs du dossier, ils attendent toujours des réponses !

FONCTION PUBLIQUE : DES BUREAUX RÉDUITS À 9 M² PAR AGENT !



**La CFDT pour tous !
Avec tous !
Soutenez nos équipes !
Adhérez !**